



Compte-rendu de la réunion du 18 janvier 2023

Participants :

Président : M. Yannick BUSTOS

Correspondant territoire : M. Yazid IKDOUMI

Adjointe aux Conseils de quartier : Mme Souad OUASMI, excusée

Services pour la partie visite de quartier : M. Alain VALERY (directeur DCV), Mme PASCAL (service PM)

Nombre d'habitants présents :

Délégués :

ALI Zam-Zam

EL BRIHI Ouidad

REBAIA Farida

BEY Mohamed

HENRY Jérôme

RIVOIRE Marie-Claude

CHAMEKH Mohamed

LABATY Thierry

DAHMANI Kheira

MZE ALI Harsoita

1/ Visite de Quartier : améliorations proposées

- Mettre un abri de bus à l'arrêt du bus 93, au début de la rue de la Commune de Paris, en fonction de la réorganisation des parcours de bus occasionnée par les travaux du T10
- Mettre un poteau « Interdit de tourner à droite » à l'intersection entre la rue de la Commune de Paris et la rue Legodec pour avertir du sens unique de cette dernière.
- Envisager un revêtement de la rue Legodec, très détériorée, suivi d'un marquage des places de stationnement
- Proposer de mettre une bordure pour arrêter le gravier qui se déverse sur la chaussée à la sortie du Centre d'Action Médico-Sociale Précoce Enfants de 0 à 6 ans (Odynéo CAMPS Rosa Parks) dans l'intersection entre la rue de la Commune de Paris et la rue Legodec. Travaux relevant du propriétaire et non de la voirie métropole (voir avec MDLM / Franck Viricel ?)
- Mettre un panneau « sens interdit » à l'intersection de la rue Legodec et de la rue Lazare Hoche afin d'assurer la circulation en sens unique
- Mettre 5 plots blancs (J11) dans le virage de la rue VERDI entre la fin de la zone de stationnement et le « bateau » de la sortie des habitations, sur une distance de 12m ou mettre des bacs à fleurs afin d'empêcher le stationnement nuisible et dangereux pour la circulation, et tracer une ligne discontinue pour matérialiser les espaces de circulation.
- Aménager des « oreilles physiques » à la sortie de la résidence du 27 de la rue VERDI afin d'éviter des stationnements sauvages nuisibles pour la sortie des véhicules de cette résidence.
- Mettre un « îlot central physique » à l'intersection de la rue VERDI et de la rue Pablo Neruda avec un marquage au sol et un panneau de céder le passage afin de sécuriser cette intersection à risque.

2/ Autres points abordés lors de la permanence :

Carnaval de la Maison de l'Enfance

- Les délégués ainsi que le Président acceptent d'accompagner les enfants de la maison de l'enfance pour réaliser le circuit pour le carnaval.
- L'entente avec la Maison de l'Enfance permettra d'envisager l'évènement « Rencontre de tous âges » où les enfants de la Maison de l'Enfance (DEE) iront rencontrer les personnes âgées de la maison de retraite Henri Reynaud (DSAS).

La fête de quartier

Il a été décidé de proposer au CQ Centre de fusionner afin de réaliser une fête de quartier commune.

Cette décision a été prise afin de permettre aux membres du conseil de quartier de Gabriel Péri d'acquérir de l'expérience en organisation d'un tel évènement, tout en incitant les habitants du quartier de Gabriel Péri de voir grandir en eux l'envie de réaliser une fête similaire dans leur quartier avec leur propre singularité. Une question a été soulevée pour envisager, dans les années à venir, une fête de quartier à Gabriel Péri, à savoir, est-il possible de réaliser une fête de quartier dans l'enceinte d'une propriété privée (résidence Les Marronniers d'ICF) ? Cela peut-il poser des problèmes dans la gestion des entrées et des sorties des participants ? Et de même en cas d'incivilités ? Voir d'intervention de la police municipale ?

Le CQ Péri envisage également de proposer au CQ Léo Lagrange de s'associer à cette fête inter-CQ (Centre-Péri-Léo Lagrange) afin de leur permettre de vivre la même expérience.

École Gabriel Péri

Une information a été transmise aux membres du Conseil de Quartier afin de les avertir que des travaux ont été prévus dans cette école pour réaliser un ascenseur.

3/ Arrivée de Mme TALBI

Le CQ Péri souhaite la bienvenue à Mme TALBI en remplacement de Mme OUASMI jusqu'à juin 2023.

Date à retenir

Mercredi 15 février 2023 à 18h00
Restaurant du groupe scolaire Gabriel Péri
1 rue Prosper Alfaric